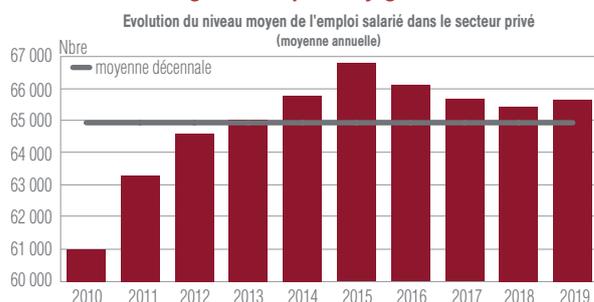


L'hémorragie de l'emploi dans le secteur privé est jugulée en 2019

En 2019, 65 650 salariés en moyenne sont déclarés à la Cafat chaque trimestre, soit une légère hausse de 0,3 % par rapport à l'année précédente. En valeur absolue, ce sont seulement 200 emplois supplémentaires, mais cette hausse interrompt la baisse continue de l'emploi salarié dans le secteur privé depuis 2016. Ce gain compense les emplois perdus en 2018. Le niveau moyen de l'emploi salarié privé s'établit ainsi au-dessus du niveau moyen de la décennie, malgré l'érosion des années précédentes.

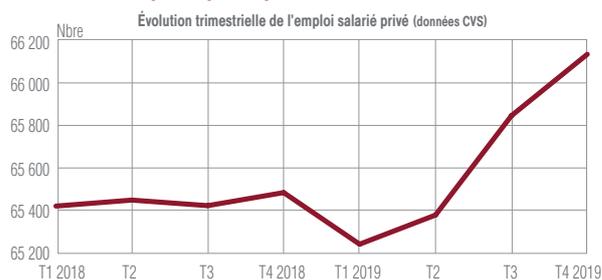
L'hémorragie de l'emploi est jugulée en 2019



Sources : Isee, Cafat - données provisoires

Au cours de l'année 2019, l'emploi s'est orienté à la hausse à partir du 2^e trimestre. Ainsi, après un début d'année moins favorable, il augmente de 1,4 % en données corrigées des variations saisonnières (CVS) entre le premier et le quatrième trimestre avec une croissance particulièrement prononcée au troisième trimestre (+0,7 %). En fin d'année, celle-ci ralentit à +0,4 %. En données brutes, le niveau de l'emploi trimestriel dans le secteur privé retrouve en 2019 le cycle saisonnier ordinaire qu'il avait jusqu'en 2014 (voir encadré).

L'emploi repart à partir du 2^e trimestre 2019



Sources : Isee, Cafat - données provisoires

Le secteur des services et l'industrie soutiennent l'emploi privé en 2019 et compensent les pertes d'emplois qui s'accroissent dans la construction. Les activités de commerce sont elles aussi affectées. Toutefois, les entreprises n'ajustent pas toutes leurs effectifs de la même façon selon leur taille.

L'embellie provient de nouveaux employeurs

Parmi les entreprises employeuses en 2018, 43 % ont maintenu leur effectif à l'identique entre 2018 et 2019. La situation est d'autant plus stable que les entreprises sont de petite ou de très petite taille. Les variations d'effectifs se renforcent progressivement avec l'augmentation

Les services et l'industrie tirent l'emploi en 2019.

de la taille des entreprises. En effet, la proportion d'entreprises perdant des salariés (34 %) est plus importante que celles qui en gagnent (23 %).

Parmi les entreprises de plus de 30 salariés en 2018, celles qui augmentent leurs effectifs sont légèrement plus nombreuses que celles qui en perdent. Toutefois globalement, ces grandes entreprises déclarent légèrement moins de salariés en 2019 qu'en 2018 (-0,8 %, soit 300 personnes de moins).

A l'inverse, les entreprises de 30 salariés ou moins en 2019, sont plus nombreuses à débaucher (33 % d'entre elles) qu'à recruter (21 %). Globalement, elles accusent un déficit de 1 700 emplois (-5,2 %).

En 2019, l'embellie provient de près de 800 entreprises qui n'avaient aucun salarié en 2018 (soit 12 % de celles-ci) et qui ensemble déclarent plus de 2 100 salariés en 2019.

Le nombre d'entreprises qui ont recours à une procédure de licenciement économique est plus important qu'en 2018 (+81 %), et le nombre de salariés licenciés a plus que doublé. Pourtant, le Plan Pulse a été prolongé pour l'année 2019. Destiné à éviter des licenciements économiques, ce dernier prévoit le doublement des heures indemnisables au titre du chômage partiel. Ce dispositif n'a pas suffi pour les entreprises confrontées à des difficultés. En 2019, le volume horaire indemnisé au titre du chômage partiel diminue de 14 % sur un an.

L'emploi dans le secteur des services ne s'est jamais aussi bien porté

Après une légère contraction en 2018, l'emploi dans le secteur des services (hors commerce) compense son retard en 2019 et atteint son plus haut niveau. Le secteur emploie 33 170 salariés en moyenne chaque trimestre, soit +1,0 % en un an.

Les activités de service créent des emplois tout au long de l'année



Sources : Isee, Cafat - données provisoires

Après un début d'année prudent (+0,1 % au premier trimestre - données CVS), la croissance de l'emploi s'accélère sur le deuxième et le troisième trimestre (respectivement +0,4 % et +0,8 %), pour ralentir au dernier trimestre (+0,3 %).

Toutefois, une soixantaine d'entreprises du secteur ont connu des difficultés qui les ont conduit à procéder à plus de 120 licenciements économiques en 2019, soit quatre fois plus qu'en 2018.

Les services de santé et d'action sociale enregistrent une progression de 4,8 % de leurs effectifs, avec en moyenne 150 emplois supplémentaires sur un an. L'emploi est porté par le secteur hospitalier (+10 %), dans le cadre notamment de la montée en charge de la clinique privée qui a ouvert ses portes en fin d'année 2018, et des structures de prise en charge de l'insuffisance rénale. Les activités d'hébergement médicalisé ou social se développent aussi (+15 %) avec, entre autre, l'ouverture en 2019 d'un nouvel établissement dans l'agglomération du Grand Nouméa.

Les activités de services administratifs et de soutien renforcent leurs effectifs de 2,1 %, soit 120 emplois supplémentaires, notamment pour la sécurité et le nettoyage de locaux professionnels.

Dans le secteur des transports et de l'entreposage, l'emploi progresse de 2,6 % (+110 salariés en moyenne sur un an). Le transport routier de personnes a renforcé ses équipes (+10 %), notamment dans le cadre de la restructuration du réseau de transport de voyageurs de l'agglomération du Grand Nouméa. Le transport de fret, maritime ou routier, de même que les services auxiliaires des transports aériens, contribuent également à la hausse des effectifs.

Le nombre d'emplois a également progressé de 5,2 % dans les autres activités de services, soit une centaine d'emplois supplémentaires. Il s'agit principalement d'emplois dans les associations qui interviennent au profit de personnes en situation de handicap.

Cette progression est à mettre en relation avec la baisse, continue depuis 2011, du nombre de salariés des ménages en tant qu'employeurs (-3,6 % entre 2018 et 2019). Elle illustre le probable transfert de ces personnels qui étaient majoritairement salariés des ménages avant la création du Conseil du Handicap et de son dispositif d'aide, et qui sont désormais de plus en plus souvent salariés de structures agréées, qu'elles soient associatives ou du champ de l'action sociale.

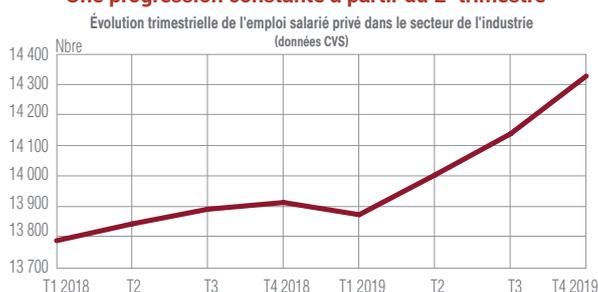
L'emploi recule toutefois dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (-3,0 %) et de façon moindre dans les activités d'hébergement et restauration (-0,7 %). Concernant les activités spécialisées, celles liées à l'assistance aux entreprises sont pourtant à la hausse (activités comptables, conseil en affaire et en gestion, études de marché et sondages, ingénierie, recherche et développement). Mais d'autres tirent le résultat global à la baisse, notamment celles liées directement au secteur de la construction (architecture, économie de la construction, activité de géomètre, cabinets d'analyses et d'inspections techniques).

L'emploi salarié dans l'industrie confirme sa reprise

Avec 14 090 salariés en moyenne chaque trimestre, l'emploi dans l'industrie progresse de 1,6 % sur un an. Il confirme ainsi la tendance à la hausse réamorçée l'an dernier, après deux années de repli. L'emploi retrouve ainsi son niveau de 2016.

En infra-annuel, l'évolution suit la tendance de l'emploi privé dans son ensemble avec un premier trimestre à la baisse puis un essor continu à partir du second. Ainsi, la croissance au quatrième trimestre atteint 1,3 % (données CVS).

Une progression constante à partir du 2^e trimestre



Sources : Isee, Cafat - données provisoires

Le secteur de l'industrie est tiré par l'industrie manufacturière qui concentre à elle seule plus de 3 emplois sur 4 en moyenne. Il est porté par la réparation et l'installation d'équipement, la métallurgie et l'industrie alimentaire hors fabrication de boisson. A la marge, l'industrie du papier et du carton, qui n'emploie que très peu de personnel, voit toutefois son effectif moyen doubler entre 2018 et 2019. C'est l'un des effets induits par la réglementation relative à l'interdiction de mise sur le marché de divers produits en matière plastiques, à compter d'août 2019. Cependant, il s'agit plus de reconversion d'emplois d'un type de production à l'autre, plutôt que de réelles créations.

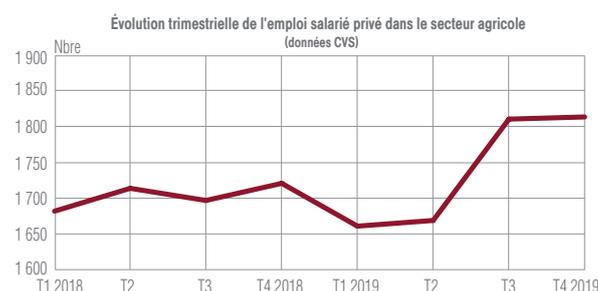
Dans l'industrie extractive, l'emploi progresse de 0,8 % sur un an. Après un début d'année en recul, l'emploi progresse à un rythme qui s'amplifie au cours des trois trimestres suivants. Ce secteur représente 12 % des emplois de l'industrie en 2019. Les emplois liés à l'extraction de minerai y sont les plus nombreux. Toutefois, l'effectif croit principalement grâce au reclassement d'une entreprise en exploitation de gravières et sablières. En effet, l'emploi lié à l'extraction de minerai, lui, recule légèrement en 2019, de même que les volumes extraits.

L'agriculture fait une belle année

En 2019, l'agriculture emploie en moyenne 1 740 salariés chaque trimestre, soit +2 % en un an. Ce niveau d'emploi n'a été dépassé qu'une seule fois au cours de la décennie, en 2017.

Ce bon résultat tient essentiellement aux embauches réalisées au cours du troisième trimestre (+8,5 % sur un trimestre en données CVS).

Des embauches nombreuses au 3^e trimestre



Sources : Isee, Cafat - données provisoires

Les nouveaux salariés sont principalement affectés à la culture de légumes, melons et tubercules, et à la sylviculture. A l'inverse, l'emploi recule de 6 % par rapport à l'an dernier dans l'aquaculture et la pêche en mer. Cette baisse est principalement liée à l'aquaculture en mer dont les effectifs accusent une perte de 16 % sur un an. En revanche, la pêche en mer qui emploie plus de salariés, augmente de 3 %.

En 2019, la culture et la production animale concentre 67 % de l'emploi salarié, devant la pêche et l'aquaculture (24 %). La sylviculture et l'exploitation forestière (9 %) suivent ensuite.

Dans le commerce, le rebond de 2018 n'est pas confirmé

A l'inverse, l'emploi dans le secteur du **commerce** est en baisse de 0,8 % par rapport à 2018, avec en moyenne 10 310 salariés déclarés chaque trimestre. Après deux années en recul, le rebond de 2018 laissait espérer une reprise de l'emploi dans le secteur du commerce, qui ne s'est pas confirmée en 2019.

L'emploi s'est contracté sans discontinuer entre le 3^e trimestre 2018 et le 2^e trimestre 2019. Le troisième trimestre amorçait un retournement conjoncturel avec +1,2 % sur trois mois, mais en fin d'année, l'emploi recule à nouveau. Ainsi, le niveau de l'emploi atteint en fin 2019 est inférieur à celui de l'an dernier à la même époque (-1 %).

Les pertes d'emploi ont notamment donné lieu à des licenciements économiques, en progression de 40 % sur un an. Le nombre de licenciements économiques reste toutefois très en deçà de ce qu'il a pu être dans ce secteur au cours des années 2015 et 2016.

Malgré un espoir au 3^e trimestre, l'emploi recule

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé dans le secteur du commerce (données CVS)



Sources : Isee, Cafat - données provisoires

Des commerces ont fermé : au total, le nombre d'entreprises et d'établissements en activité inscrits au Ridet se réduit de 0,8 % sur un an. Parallèlement, le nombre d'entreprises employeuses recule de 1,2 % sur un an. La baisse est continue depuis 2015.

Le commerce de gros et l'automobile sont les plus affectés par la baisse d'activité (respectivement de -0,7 % et -2,1 %). L'emploi dans le commerce de détail se maintient difficilement (-0,2 %). Une exception toutefois pour le commerce de biens d'occasion en magasin, les librairies et la vente à domicile dont la tendance est à la hausse.

Le secteur de la construction reste durablement affecté

L'emploi continue de diminuer dans le secteur de la **construction** en 2019 : avec 6 310 salariés déclarés en moyenne chaque trimestre, il enregistre une diminution de 4,8 % en un an. Le niveau de l'emploi se contracte d'année en année depuis 2012. Les 310 emplois perdus entre 2018 et 2019 s'ajoutent ainsi aux 1300 perdus les années précédentes.

Toutefois au dernier trimestre, le secteur enregistre son premier résultat positif depuis longtemps : +1,4 % par rapport au troisième trimestre (en données CVS).

Outre la baisse d'effectif salarié, l'ensemble des autres indicateurs confirment les difficultés auxquelles le secteur est confronté : le nombre d'employeurs chute en moyenne de 4 % sur un an, les liquidations judiciaires augmentent d'un quart et celui des licenciés économiques a plus que doublé en un an.

Les pertes d'emplois les plus importantes se situent dans l'activité des travaux de construction spécialisés (-160 emplois en moyenne, soit -3,4 % sur un an). Cependant, la construction de bâtiments reste l'activité la plus affectée avec une perte de 140 emplois, soit 10 % de son effectif. Toutefois, certains métiers restent relativement préservés : travaux d'installation électrique, montage de structures métalliques, peinture ou menuiserie.

Un changement de tendance s'amorce en fin d'année 2019

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans le secteur de la construction (données CVS)



Sources : Isee, Cafat - données provisoires

Le niveau de l'emploi dans le secteur privé est soumis à de fortes variations saisonnières

L'emploi salarié présente des variations saisonnières importantes qui interfèrent avec les variations conjoncturelles. L'analyse de ces données, corrigées des variations saisonnières, offre une meilleure lisibilité et une analyse facilitée des réelles variations conjoncturelles infra-annuelles.

En données brutes, le niveau de l'emploi trimestriel dans le secteur privé retrouvent en 2019 le cycle ordinaire qu'il avait jusqu'en 2014, à savoir une progression plus ou moins marquée du premier au troisième trimestre et un net recul au dernier trimestre de chaque année. Entre 2015 et 2018, l'emploi privé a évolué selon un cycle perturbé, avec une baisse du niveau global dès le troisième, voire le deuxième trimestre.

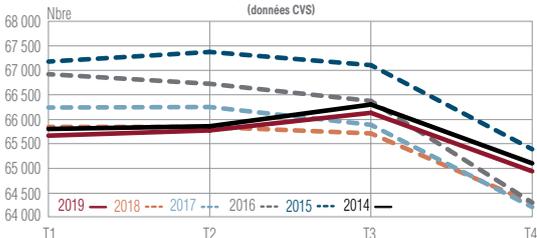
Révisions

La publication trimestrielle des évolutions de l'emploi salarié tient compte d'un délai de quatre mois nécessaire pour s'assurer d'un niveau satisfaisant d'exhaustivité des déclarations des entreprises. Néanmoins, certains mouvements peuvent encore être enregistrés après ce délai. C'est pourquoi, les chiffres antérieurs sont systématiquement révisés à chaque nouvelle publication, pour tenir compte des déclarations tardives auprès de la Cafat.

Par ailleurs, suite à des difficultés dans le processus de production des données sources, en cours de prise en charge, le traitement des données du secteur public ne peut pas être consolidé. C'est pourquoi cette publication restreint son analyse au seul secteur privé.

L'emploi salarié privé retrouve son cycle saisonnier d'avant 2015

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans le secteur de la construction (données CVS)



Sources : Isee, Cafat - données provisoires

Emploi salarié privé par secteur d'activité

	Moyennes annuelles		Evolution 2019 / 2018	
	2018	2019	En %	En nombre
Effectifs salariés du privé (a)	65 447	65 652	0,3	205
Détail par sous secteurs du privé (b)				
Agriculture, sylviculture et pêche	1 704	1 739	2,1	35
Industrie	13 862	14 089	1,6	227
Industries extractives	1 724	1 737	0,8	13
Industries manufacturières (c)	10 523	10 819	2,8	296
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	770	702	-8,8	-68
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	845	831	-1,7	-14
Construction (c)	6 623	6 308	-4,8	-315
Commerce	10 388	10 306	-0,8	-82
Services	32 825	33 169	1,0	344
Transports et entreposage	4 094	4 202	2,6	108
Hébergement et restauration	4 701	4 667	-0,7	-34
Information et communication	1 090	1 094	0,4	4
Activités financières et d'assurance	2 526	2 533	0,3	7
Activités immobilières	719	733	2,0	15
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 301	2 232	-3,0	-69
Activités de services administratifs et de soutien	5 480	5 597	2,1	117
Administration publique	888	903	1,7	15
Enseignement	2 641	2 656	0,6	15
Santé humaine et action sociale	3 138	3 291	4,9	153
Arts, spectacles et activités récréatives	731	739	1,1	8
Autres activités de services	1 859	1 957	5,3	98
Activités des ménages en tant qu'employeurs	2 629	2 534	-3,6	-95
Activités extra-territoriales	29	31	7,0	2
Indéterminés (d)	47	43	-8,5	-4

Sources : Isee, Cafat, données provisoires

Unités : nbre, %

(a) Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi

(b) NAF rev2

(c) Les effectifs de KNS SAS, immatriculé au RIDET dans le secteur construction, ont ici été réaffectés au secteur industrie manufacturière

(d) Cette catégorie regroupe les salariés dont l'entreprise est hors-territoire et ne possède pas de RIDET sur le territoire.

Autres chiffres clés

	2018	2019	Evolution (%) 2019 / 2018
Effectifs employeurs (en moyenne)			
Total	11 636	11 459	-1,5
Entreprises (nombre)			
Créations (cumul)	4 362	4 399	0,8
Cessations (cumul)	3 714	3 669	-1,2
Indicateur du climat des affaires (au 4 ^e trimestre)	83,7	95,5	14,0
Intérim (nombre mensuel moyen)			
Salariés (équivalents temps plein)	716	679	-5,1
Entreprises utilisatrices	391	387	-0,9
Licenciements économiques (cumul)			
Salariés licenciés	133	272	104,5
Nombre d'entreprises concernées	43	78	81,4
Chômage total (nombre mensuel moyen)			
Chômeurs indemnisés	2 270	2 321	2,2
Jours indemnisés	64 180	65 776	2,5
Chômage partiel (cumul)			
Nombre d'heures indemnisées	97 328	83 679	-14,0

Sources : Isee, Cafat DTE, IDCNC, IEOM

Unités : nbre, %